

**Communiqué de presse**

Berne, le 17 janvier 2025

«De bonnes conditions-cadres pour les PME»: le conseiller fédéral Guy Parmelin s'exprime lors de la 75^e Conférence d'hiver des arts et métiers

Klosters accueille la 75^e Conférence d'hiver des arts et métiers de l'Union suisse des arts et métiers usam sur le thème «Énergie et bonnes conditions-cadres pour les PME». Dans son discours, le conseiller fédéral Guy Parmelin, invité d'honneur, a souligné l'importance de promouvoir les atouts d'un pays innovant, indépendant, neutre et agile dans ce monde instable.

Lors de la journée de clôture de la Conférence d'hiver, qui a duré trois jours, l'usam a eu le plaisir d'accueillir le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), le conseiller fédéral Guy Parmelin. «Les temps dans lesquels nous vivons sont devenus plus incertains», a fait remarquer le ministre de l'Économie. Le monde est confronté à une accumulation inhabituelle de crises. La Suisse doit promouvoir ses points forts durant cette période.

Selon lui, les conditions économiques en Suisse restent excellentes dans de nombreux domaines. «Pour moi, la flexibilité du marché du travail et un partenariat social bien rodé font partie de ces bonnes conditions-cadres», a ainsi expliqué le conseiller fédéral Guy Parmelin. La flexibilité du marché du travail doit absolument être préservée en tant qu'avantage suisse de taille.

Par ailleurs, le système éducatif, avec la formation professionnelle suisse, est également central, car l'une de ses grandes forces réside dans sa proximité avec les besoins de l'économie. De plus, il offre à de nombreuses personnes la possibilité d'obtenir une qualification supérieure au niveau tertiaire.

Le frein à l'endettement joue également un rôle institutionnel décisif. C'est d'autant plus vrai dans un monde où, outre les tensions géopolitiques, le protectionnisme et les programmes de subventions à grande échelle sont redevenus «en vogue» dans le cadre de la politique industrielle.

Guy Parmelin a rappelé que le Conseil fédéral s'est prononcé à plusieurs reprises contre des mesures d'encouragement qui ne profiteraient qu'à quelques entreprises. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures d'encouragement pour atteindre certains objectifs. Par exemple, en matière de politique énergétique et climatique, la Suisse dispose également de nombreux programmes de soutien aux entreprises, comme ProKilowatt pour les mesures d'efficacité énergétique ou les nouvelles mesures de soutien de la loi sur le climat.

Pour le succès de nos PME, il est indispensable qu'elles puissent s'adapter en permanence aux conditions d'un marché en constante évolution. Elles doivent pouvoir se démarquer du marché de masse en proposant des produits innovants. Pour cela, elles ont besoin d'une faible charge administrative et de bonnes conditions-cadres. La meilleure façon d'atteindre cette flexibilité et cette compétitivité est de permettre aux PME de maintenir leurs coûts à un bas niveau. Cela implique par exemple un accès plus large au marché. Le ministre de l'Économie Guy Parmelin a mentionné dans ce contexte le nouvel accord de libre-échange avec l'Inde, qui a pu être conclu au printemps 2024. L'Inde est aujourd'hui le pays le plus peuplé du monde. L'accord va à présent être discuté au Parlement. À l'issue de son intervention, le ministre de l'Économie a appelé les représentantes et les représentants des PME à s'engager en faveur de cet accord lors d'un éventuel référendum et à mobiliser les personnes votantes.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.